

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 06/01/2025 - 51 - 2023 B 01567 - 492 313 184 - SARL PIERRE

IDENTIFICATION

M BERTON PIERRE  
165 IMPASSE DE LA GARRIGUE LD LES COUGUILLES  
83210 LA FARLEDE  
FRANCE

N° d'adhérent : 20120460392323

Pour le compte de :  
SARL SARL PIERRE  
154 ANCIENNE ROUTE DE TOULON  
83790 PIGNANS

N° SIREN : 492 313 184  
Période déclarée : Année 2023  
Date limite de dépôt : 18/05/2024

6 000 000

2023/51

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

certifié conforme à l'original  
Le Gérant



## Impôt sur les sociétés

### A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

#### 2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie   
Code postal  Ville   
Pays

#### 3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE

Oui

Numéro, type et nom de voie   
Code postal  Ville   
Pays

### C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

#### 1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal  Bénéfice imposable à 15%  Déficit (report du 2033-B)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
<b>1 - Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	89 534	46 479	43 055
Immobilisations financières (1)	1 500		1 500
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>91 034</b>	<b>46 479</b>	<b>44 555</b>
<b>2 - Actif circulant</b>			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	2 200		2 200
Stocks marchandises	227 000		227 000
Créances (2) clients et comptes rattachés	31 202		31 202
Créances autres (3)	12 952		12 952
Disponibilités	28 563		28 563
<b>TOTAL II</b>	<b>301 917</b>		<b>301 917</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>392 951</b>	<b>46 479</b>	<b>346 472</b>

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
<b>1 - Capitaux propres</b>	
Capital social ou individuel	1 500
Réserve légale	150
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	60 000
Report à nouveau	16 852
Résultat de l'exercice	7 936
<b>TOTAL I</b>	<b>86 438</b>
<b>3 - Dettes (4)</b>	
Emprunts et dettes assimilées	171 621
Fournisseurs et comptes rattachés	8 484
Comptes courants d'associés	40 849
Autres dettes	39 080
<b>TOTAL III</b>	<b>260 034</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>346 472</b>



Compte de résultat simplifié de l'exercice

**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	477 804
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	24 093
Autres produits			11 349
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			<b>513 246</b>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises ( <i>y compris droits de douane</i> )			276 418
Variation de stock ( <i>marchandises</i> )			48 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements ( <i>y compris droits de douane</i> )			15 726
Variation de stock ( <i>matières premières et approvisionnements</i> )			-700
Autres charges externes			116 604
Impôts, taxes et versements assimilés			-7 030
Rémunérations du personnel			31 150
Charges sociales			3 904
Dotations aux amortissements			7 741
Autres charges			2 431
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>494 244</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>19 002</b>
		Charges financières (V)	1 777
Produits et charges divers		Charges exceptionnelles (VI)	7 875
		Impôts sur les bénéfices (VII)	1 414
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>			<b>7 936</b>

**B - RÉSULTAT FISCAL**

	Bénéfice	Déficit
	7 936	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		1 414
Réintégrations diverses		75
<b>1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>	<b>9 425</b>	



2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice

Déficit

9 425

**Immobilisations**  
**Amortissements – Plus-values – Moins-values**

**I - IMMOBILISATIONS**

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Installations techniques matériel et outillage industriels	48 484			48 484	
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 077	4 176		5 253	
Matériel de transport	9 000	21 750		30 750	
Autres immobilisations corporelles	5 045			5 045	
<b>Immobilisations financières</b>					
	7 800		6 300	1 500	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>71 406</b>	<b>25 926</b>	<b>6 300</b>	<b>91 032</b>	

**II - AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 074	4 106		36 180
Installations générales, agencements, aménagements divers	763	244		1 007
Matériel de transport	2 963	2 456		5 419
Autres immobilisations corporelles	2 938	935		3 873
<b>TOTAL rubrique II</b>	<b>38 738</b>	<b>7 741</b>		<b>46 479</b>

Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

2,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

501 897

TOTAL 1

501 897

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun

11 349

Variation positive des stocks

48 000

TOTAL 2

59 349

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

292 144

Variation négative des stocks

700

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

77 217

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

24 714

Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)

2 430

TOTAL 3

397 205

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée ( $Total\ 1 + Total\ 2 - Total\ 3$ )

164 041

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE

164 041

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE



Chiffre d'affaires de référence de la CVAE

501 897

Effectifs au sens de la CVAE

2,00

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise 
   
 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom marital	
Nom et prénom	BERTON PIERRE	Pourcentage de détention	49,00%
Nombre de parts ou d'actions	73	Pays de naissance	FRANCE
Date de naissance	30/11/1960	Commune de naissance	PARIS
1 Code postal de naissance	75	Numéro, type et nom de voie	548 CHEMIN DES PRES
		Code postal	83910
		Pays	FRANCE
		Ville	POURRIERES
Titre	M	Nom marital	
Nom et prénom	BERTON ROMAIN	Pourcentage de détention	33,00%
Nombre de parts ou d'actions	50	Pays de naissance	FRANCE
Date de naissance	07/10/1989	Commune de naissance	PARIS
2 Code postal de naissance	75	Numéro, type et nom de voie	50 IMPASSE DU HAMEAU D AIGUIER
		Code postal	83200
		Pays	FRANCE
		Ville	LA FARLEDE



**SARL PIERRE**  
**154 ANCIENNE ROUTE DE TOULON**  
**83790 PIGNANS**

**R.C.S. TOULON 492 313 184**  
**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**du 07 juin 2024**

6 JAN 2025

2025 / 51

L'AN Deux mille vingt quatre, et le 7 juin, à QUINZE HEURES, les associés se sont réunis au siège social de la S.A.R.L. PIERRE, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- |   |          |
|---|----------|
| - Monsieur BERTON Pierre - propriétaire | 73 parts |
| - Monsieur BERTON Romain - propriétaire | 50 parts |
| - Monsieur BERTON Michel - propriétaire | 27 parts |

Total des parts présentes, CENT CINQUANTE PARTS, sur les CENT CINQUANTE parts composant le capital social.

Monsieur BERTON Pierre, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023  
Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Rémunération de la gérance
- Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.  
Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

BJP  
BM  
RIB

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de € de la manière suivante :

Bénéfice 2023 à affecter 7,936 €

Report à nouveau 16,852 €

Total à affecter 24,788 €

#### **AFFECTATION**

Report à nouveau: 24,788 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Pour l'exercice 2023, le gérant n' a pas perçu de rémunération de , pour l'exercice 2024 le gérant aura droit a une rémunération égale au smic plus charges sociales et éventuellement à un intéressement sur le chiffre d'affaires

Cette résolut mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et l'associé.

**M BERTON Pierre**



**M BERTON Romain**



**M BERTON Michel**



**SARL PIERRE**  
**154 ANCIENNE ROUTE DE TOULON**  
**83790 PIGNANS**

**R.C.S. TOULON 492 313 184**

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2023**

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

**PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

**SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2023**

Comme vous pourrez le remarquer cet exercice se solde par un bénéfice de 7,936 euros  
Notre chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 501,897 €

Nos charges de personnel se sont élevées à la somme de 35,054 € et représentent 7 % du chiffre d'affaires HT,

**EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice de 7,936 €

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Bénéfice 2023 à affecter	7,936 €
Report a nouveau	16,852 €
<b>TOTAL A AFFECTER</b>	<b>24,788 €</b>
<b>AFFECTATION</b>	
Report à nouveau:	24,788 €

Nos capitaux propres sont positifs de 86,438 €

-

PJB

-----

-----

### **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, nous vous rappelons la non distribution de dividendes les années précédentes ni pour cet exercice.

### **DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

### **OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24.07.1966**

En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### **CONCLUSION**

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérante, pour l'exercice écoulé.

Le Gérant,

